

Rénover + demain pour un logement moins énergivore

+
clermont
auvergne
métropole

Rénover +
demain

Besoin d'un accompagnement gratuit pour rénover votre logement ou gagner en performance énergétique ? C'est ce que propose gratuitement Clermont Auvergne Métropole et ses partenaires, l'ADIL 63 (Association Départementale d'Information sur le Logement) et l'ADUHME (Agence Locale des Énergies du Climat), aux propriétaires de logement individuel ou collectif dans leurs travaux de rénovation énergétique, grâce à la plateforme territoriale Rénover + demain. Découverte...

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Vous êtes propriétaire d'une maison ou d'un appartement que vous habitez ou que vous proposez à la location, futur propriétaire (en cours d'achat) et vous souhaitez réaliser des travaux d'économie d'énergie
- Vous êtes propriétaire sur une des 21 communes de la Métropole



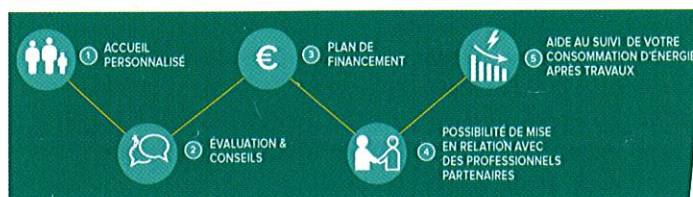
POURQUOI RÉNOVER SON LOGEMENT ?

- Pour améliorer le bien-être et le confort de vie grâce à l'isolation thermique et sonore du logement
- Pour augmenter la valeur patrimoniale de votre logement suite aux investissements qui faciliteront la vente ou la location

- Pour réaliser des économies financières sur votre facture d'énergie en réduisant la consommation de chauffage
- Pour mener une action concrète en faveur de l'environnement grâce à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les conseillers **Rénover + demain** vous aide à monter votre projet de rénovation, étape par étape. Face à la complexité des dossiers et à la méconnaissance des aides et financements, leur expertise sera un vrai plus.



- Les conseillers répondent à toutes les questions sur la rénovation, et ce pendant toute la durée des travaux
- Ils réalisent, ou font réaliser, une évaluation énergétique du logement afin d'identifier les faiblesses thermiques
- Ils aident à définir les travaux nécessaires
- Ils aident à monter le dossier de financement en optimisant tous les dispositifs d'aides publiques (crédit d'impôt pour la transition énergétique CITE, éco-prêt à taux zéro ou ECO PTZ)
- Ils proposent, sans obligation, une liste d'entreprises « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE), de bureaux d'études, de maîtres d'œuvre, banques...
- Ils proposent de suivre les consommations et d'évaluer les économies d'énergie après travaux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce dispositif s'inscrit dans le schéma de transition énergétique et écologique de Clermont Auvergne Métropole imposé par la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 qui a institué le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat. 3 objectifs : préserver les ressources naturelles, valoriser les ressources locales et développer la sobriété et l'efficacité énergétique du territoire.

Rénover + demain

ADIL 63 / 129 avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand

Le lundi de 13h à 16h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 / Tél. 04 73 42 30 75

7^e Vernet

10^h30

Chamalières 19 magazine

Arrêtée gravière